



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC du Vendredi 13 Décembre 2024 (18h-20h)

Présents : Nicolas Billiard, Guy Valentin, Jacques Chauvet, Sébastien Denis, Jean-Louis Barlatier, Dominique Laplante, Michel Chadelas, Philippe Aubert.

En visio : Jean-Luc Wuhrlin, Benoit Audema, Pascal Schmitt, Corinne Tournassat

Excusés : Denis Reynaud (pouvoir à Michel Chadelas), Arnaud Levillain.

Invité : Xavier Doulaud (visio)

1. Rappel des Règles de fonctionnement d'une Réunion du Comité Directeur (information) => NB

Le Secrétaire Général Nicolas Billiard a rappelé quelques règles de bonne tenue d'une réunion du Comité Directeur suite à plusieurs fuites récentes (compte-rendu provisoire de la dernière réunion, échanges par emails, discussion sur des décisions à prendre par le Comité Directeur):

Avant la réunion

- *Un ordre du jour partagé et alimenté par les participants (Envoi d'un projet en amont)*
- *Ordre du jour préparé :*
 - *Chaque participant concerné par un point de l'ordre du jour devra garder à l'esprit son objectif : information, consultation ou prise de décision du CD.*
 - *Chaque participant ayant un sujet important et riche en informations communiquera un résumé qui sera remis aux participants avec l'ordre du jour.*

Pendant la réunion

- *Respect et écoute de l'autre :*
 - *Chaque prise de parole est importante*
 - *On ne coupe pas une intervention en cours.*
 - *On se signale à l'animateur pour intervenir (lever la main dans MS Teams) et on attend que l'animateur vous passe la parole*
 - *L'animateur reformule les points de vue, organise un éventuel vote et prend en compte la décision → Compte rendu.*

Après la réunion

- *Compte rendu rédigé par l'animateur rapidement à partir des notes du rapporteur.*
- *Chaque participant pourra faire ses remarques à réception de celui-ci.*

Il est demandé dès lors aux membres du Comité Directeur d'appliquer les recommandations suivantes :

- Préparer la réunion avec l'Ordre du Jour fourni
- Respecter le timing indicatif de la réunion proposé avec l'Ordre du Jour
- Consulter les documents fournis à l'avance, ne pas les découvrir lors de la réunion
- Les documents de travail sont confidentiels et réservés aux seuls membres du Comité Directeur et des commissions, seuls les documents finalisés peuvent être diffusés plus largement aux adhérents du Club. **Les documents seront dorénavant estampillés « provisoire » et « confidentiel ».**
- Les échanges et débats lors de la réunion doivent se faire avec respect et contenance. En cas d'écarts des suspensions de séance auront lieu à l'avenir.



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

A envisager également, la mise en place d'outils de gestion documentaire pour ces documents en commun. Cela permettrait le contrôle des documents

2. Point sur les adhésions 2024 (information) => NB

Au jour de la réunion, le chiffre des 351 adhésions était atteint, dont 47 jeunes. 261 licences annuelles ont été prises par ces adhérents.

3. Point Financier et suivi des comptes en 2024 (information) => JLB/JLW

a. Compte de résultats 2024 (validation) =JLB

Le compte de résultats présenté lors de la réunion indique suite à projection au 31 décembre un bénéfice de 10765€ sans doute sous-estimé car le résultat Assoconnect au 9 décembre était déjà 12242€. Ce chiffre est inférieur à la projection effectuée en Novembre. A noter que les 2000€ de sponsors du GP Dragon conditionné à un éventuel mauvais résultat et qui avait été comptés dans de précédentes versions du Compte de Résultats n'ont pas été réclamés car Jacques Chauvet et Jean-Luc Wuhrlin ont estimé les résultats financiers de l'épreuve étaient satisfaisants.

Le résultat final sera connu le 8 janvier 2025 lorsque l'expert-comptable aura bouclé tous les comptes et finalisé le bilan comptable. Il sera validé lors de la réunion du Comité Directeur du 10 janvier 2025. Néanmoins le compte de résultat présenté ce jour sera utilisé pour la demande de subvention de la Mairie, dépôt de dossier avant le 4 Janvier 2025.

Ce compte de Résultat ne tiens pas compte de l'achat d'un nouveau semi-rigide qui est à l'heure de la réunion encore sous compromis.

Le Comité Directeur valide l'utilisation de ce compte de résultats pour le dossier de subvention.

b. Budget 2025 (information) => JLB

Un budget 2025 à l'équilibre de 147700€ a été retravaillé, tenant compte des augmentations de salaire de la secrétaire (Prime de participation à la valeur de 200€/mois), des dépenses plus importantes prévues pour le Championnat de France Dragon 2025 (avec des rentrées équivalentes), l'augmentation des assurances. ~~en~~.

Un vote à l'unanimité moins une abstention valide la présentation de ce budget lors de l'AGO 2025.

Note post réunion : à l'issue de l'achat du nouveau semi-rigide, une version corrigée du compte de résultat 2024 présentant dorénavant un déficit de 26000€ et du budget 2025 toujours à l'équilibre a été partagée avec les membres du Comité Directeur, l'abstention du précédent vote devenant un vote pour la validation des 2 tableaux.

4. Assemblée Générale 2025

a. Rappel des dates rétroplanning, comptes rendus des commissions (information) =>NB

La convocation et les appels à candidatures ont été émis Mercredi 13 Décembre. Quelques candidatures ont été déjà reçues par retour d'e-mails à contact@sngRPC.com. Elles seront closes le Mercredi 8 Janvier 2025 à 18h.

Afin d'optimiser la durée de l'AGO, et réduire le temps consacré aux comptes-rendus d'activités des commissions, il est demandé aux responsables des commission de fournir une version électronique d leurs comptes-rendus avant le 8 janvier 2025. Lors de l'AGO ils n'auront que 3 à 5 min afin de présenter une synthèse de leurs comptes-rendus et répondre aux questions éventuelles. Les responsables de commissions sont d'accord.

Tél. 04.66.53.29.47 – contact@sngRPC.com - www.sngRPC.com



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Il a également été demandées l'ajout de 2 résolutions à l'Ordre du Jour de l'AGO par Jean-Jacques Thouvenin qui seront réétudiées lors de la prochaine réunion du Comité Directeur afin de finaliser l'Ordre du Jour.

5. Commission Logistique

a. Retour sur l'achat du nouveau Semi-Rigide. Validation de son nom => GV/MC

Guy Valentin rappelle que la reprise de l'étude pour la modernisation de notre flotte avait été décidée lors du précédent comité directeur du 15 novembre 2024. Un cahier des charges avait été établi en amont par la commission logistique pour le remplacement de notre semi-rigide Diplomatico avec plusieurs alternatives d'achats Neuf ou occasion récente. Des fourchettes de prix avaient été établies. La commission logistique avait fait des études sur du neuf mais aussi s'était mis en veille sur du matériel d'occasion.

Début décembre une offre sur Le Bon Coin a attiré notre attention car elle répondait sur le papier aux caractéristiques recherchées avec un prix qui nous semblait très intéressant. Un contact a été établi avec le propriétaire pour une visite facilitée par le fait que ce bateau était sur Port Camargue.

Plusieurs d'entre nous ont participé à cette visite et les conclusions ont été sans appels.

- Une réponse à notre cahier de charge de base,
- Une très bonne polyvalence,
- Un état proche du neuf avec un moteur Honda de 74 heures,
- Un prix très intéressant.

Compte tenu de l'intérêt de cette opportunité pour le club et afin de nous réserver ce bateau soumis à d'autres visites, le Président a indiqué au vendeur notre très vif intérêt sous réserve d'un vote du Comité Directeur et d'une sortie sur sangle pour inspection de la coque.

La procédure d'urgence par mail conformément à nos statuts a été mise en place pour valider cette acquisition. Un résultat favorable à la majorité moins une voix d'abstention a été enregistré. Les statuts « à titre exceptionnel et dans le cas de décision urgente à prendre si la moitié des membres ne peut être réuni le président peut procéder à une consultation par mail des membres du comité directeur » Pendant toute cette procédure d'achat une action entretenue par quelques adhérents a visé à annuler ce processus d'achats sous prétexte que le comité directeur n'était pas habilité dans les statuts à réaliser cet achat sans l'autorisation de l'AG et que la procédure de validation par mail n'était pas recevable.

Le Comité Directeur a jugé que :

1. celui-ci respectait les orientations budgétaires présentées depuis plusieurs années en l'assemblée générale à savoir que nos réserves accumulées étaient destinées à nous protéger de coup dur et à maintenir ou renouveler notre outil de travail. Dans ce cadre le comité directeur met en œuvre les différentes actions comme indiquées dans nos statuts.
2. la démarche par mail avait été parfaitement justifié.

Un compromis de vente de 37000€ incluant le semi-rigide et sa remorque a été signé en début de semaine. L'achat sera financé par les bénéfices attendus sur 2024, la revente de Diplomatico, et enfin une partie sur la trésorerie du Club.

Le Président rappelle que l'achat de Diplomatico avait été achetée en son temps par décision du Comité Directeur.

Le Président rappelle que cet achat, compte tenu de la revente de Diplomatico et des bons résultats sur 2024, devrait représenter seulement 9% de notre trésorerie et qu'il est du devoir du Comité Directeur de



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

regarder loin devant.

D'autres remarques extérieures concernant la manière de rentrer comptablement cette acquisition ont été présentées au comité directeur avec notamment la nécessité de faire un bilan comptable.

Le Président rappelle qu'un bilan comptable est fait chaque année par notre expert-comptable et que celui-ci est nécessaire pour nos demandes de subventions. Il sera poursuivi.

Le Comité Directeur n'a pas d'avis éclairé sur ces notions comptables et s'en remet à notre expert-comptable pour nous conseiller.

Le Comité Directeur souligne l'ingérence de membres extérieures à ce Comité Directeur sur des phases de travail qui sont censées rester confidentielles. Nous allons réfléchir à l'avenir à la protection de nos données.

Note post-réunion : l'achat a été finalisé et payé en début de semaine du 16 décembre.

b. Vente de Diplomatico (validation) => GV/MC

Le Comité directeur a voté à l'unanimité la mise en vente de Diplomatico avec une mise à prix de 12000€. Il sera présenté sur remorque après un rafraîchissement. La vente sera en premier lieu proposée aux adhérents, et par la suite ouverte au public.

Le nom du nouveau Semi-Rigide sera discuté ultérieurement.

6. Divers :

a. Dossier places de régatiers (validation) => NB/JLW

Pour rappel après des contrôles sur la participation aux régates, des courriers LRAR de relances ont été émis le mois dernier pour les bénéficiaires de places de régatiers qui dérogeaient aux obligations de la convention qu'ils ont signés. Dans le même temps des candidats s'étaient portés sur la liste d'attente pour ces mêmes places de régatiers avec un dossier complet et une lettre de motivation.

Lors des contrôles, il est apparu que le propriétaire de ZEF, Jean Isambert dérogeait à 2 obligations :

- N'atteindrai pas la participation à 60% des régates du programme habitable de la SNGRPC 2024
- N'avait pas renouvelé sa candidature sur la liste d'attente pour des places de port auprès de la Capitainerie avant fin 2023.

Suite à ce courrier de relance, Jean Isambert a répondu par lettres simple.

La candidature sur liste d'attente et la réponse de Jean Isambert ont été étudiées par le Comité Directeur. Un vote pour la libération au plus tard au 1^{er} Avril de la place actuellement occupée par ZEF (non renouvellement de la convention de place de régatier de Jean Isambert) a eu lieu, avec 11 votes POUR et 3 abstentions.

Note post réunion : Un courrier LRAR a été adressé à Jean Isambert pour lui signifier le non renouvellement de sa convention de place de régatiers et la demande de libération de la place avant le 1^{er} Avril 2025.

7. Commission Animation

a. Proposition d'animation pour le repas d'AGO (validation) => NB

Une proposition d'animation de la soirée du repas d'AGO a été faite par Jean-Jacques Thouvenin auprès de la Commission Animations. Un spectacle Cabaret et une animation dansante pour 440€. La commission animation n'a pu trancher sur le principe avec 3 votes pour et 3 votes contres.

La validation de la dépense est donc soumise au Comité Directeur qui s'est prononcé contre cette dépense (9 Contres, 1 pour, 2 abstentions).

8. Commission Voile Légère

Tél. 04.66.53.29.47 – contact@sngrpc.com - www.sngrpc.com



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

a. Point sur les stages et sessions de printemps (information) => JC

Pour les Vacances de Pâques 2025, 2 Stages ont été proposés aux enfants du Lundi 14 au Vendredi 18 Avril 2025 et du Lundi 21 au Vendredi 25 Avril 2025
La Session du Printemps aura elle lieu du Samedi 10 Mai au Samedi 21 Juin 2025.

b. Point sur les Winter Series Dragon 2024-2025 (information) => JC

Un premier week-end de Winter Series a eu lieu en Novembre, celui de décembre a été annulé.

Suite à la Demande de Jacques Chauvet auprès de la Capitainerie et de la Mairie, le Club House deviendra le Club House Christian Charée. Une cérémonie avec le Maire aura lieu le 15 Février 2025 en présence des filles de Christian.

c. Réorganisation du parc dériveur et de sa mise à disposition pour des équipes à l'entraînement (information) => JC

Jacques Chauvet a vu avec la capitainerie afin de libérer le plan d'accès à l'eau coté Bunker. Le parking est également encours de libération des derniers dériveurs et cata de sport non utilisés.
Cet espace permettra de mettre à terre plus facilement les semi-rigides du club. Il permettra également l'accueil des équipes suisses d'Optimist et de ILCA qui viennent dorénavant régulièrement pour des stages d'entraînement à Port Camargue, auxquels des enfants locaux peuvent également participer. Une convention a été signée avec cette équipe suisse pour couvrir les frais logistiques liés à cet accueil.
Il permettra aussi de mettre un peu plus en avant l'image que le Club est également un Club de Voile Légère Sportive.

9. Commission Voile Habitable

a. Bilan des régates passées (information) => SD

Olivier Falque, organisateur du Championnat 30/16 2024, a été invité à la réunion du Comité Directeur pour dresser le bilan du Championnat 30/16 2024. 14 bateaux ont participé à ce Championnat (4 journées dont une annulée pour cause de mauvais temps) avec en générale entre 9 et 11 bateaux à chaque épreuve. Le résultat financier est négatif de 110€.

La première du Trophée Baie de Camargue Sailing organisé par le CNP a rassemblé plus de 50 bateaux pour une seule course.

La 3^{ème} manche du Challenge de la Baie du 1^{er} Décembre arbitrée par Denis Reynaud a rassemblé 25 bateaux, sur 3 courses courues.

b. Point sur les régates à venir (information) => SD

La Régate de Noël SNGRPC 2024 du 14 Décembre compte 34 bateaux inscrits et presque une centaine de régatiers sur l'eau. Les conditions météo devraient permettre une bonne journée. La remise des prix de la Régate de Noël sera suivie par la remise du Trophée SNGRPC 2024 et d'un Apéro des Champions SNGRPC.

L'AC du Challenge 30/16 2025 organisé par Olivier Falque est en cours de rédaction et sera prochainement publié. Il y aura 6 dates en 2025 pour ce championnat de petits bateaux. L'objectif est d'essayer d'avoir une quinzaine de bateaux par journée, l'équilibre étant estimé à 11 bateaux par journée. Première journée le Samedi 11 Janvier 2025.

La 4^{ème} manche du Challenge de la Baie du Dimanche 12 Janvier 2025 sera arbitrée par Gilles Mercier assisté de Corinne Tournassat.



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

c. Trophée Elliott Occitanie (information) =>SD

L'équipage Voile habitable piloté par Sébastien Denis n'a pas encore de date définie car la seule disponible sans conflit de calendrier avec les épreuves habitables de SNGRPC est complète. Une date alternative est en discussion avec l'organisateur.

Note post réunion : L'équipage VH a pu récupérer la date du 22 et 23 février, après action auprès de la ligue. Le skipper est Vincent COSTE

L'équipage est composé de V COSTE , F PAGES, S DENIS pour l'instant et que des places sont disponibles en ajout complément, à voir avec V COSTE.

L'équipage de jeunes (moins de 15ans) piloté par Jacques Chauvet participera à l'épreuve du 8 Février 2024.

L'équipage de Dragoniste aussi piloté par Jacques Chauvet participera aussi à l'épreuve du 8 Février.

Jacques Chauvet va d'ailleurs l'intégralité des 3 équipages à l'avenir au nom de la Commission Voile Légère et Quillards de Sport

10. Prochaine réunion du Comité Directeur

Le Vendredi 10 Janvier 2025 à 18h

Note post réunion : la date ou l'heure de la prochaine réunion est changée au Vendredi 10 Janvier à 15h en raison des Vœux du Maire où est convié le Président du Club.

Fin de Réunion 20h00

Le 15/11/2024

Secrétaire Général

Nicolas BILLIARD